

## ANNEXE B

### PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE

#### ENTENTE CANADA – MANITOBA RELATIVE AUX SERVICES EN FRANÇAIS

#### PROJET SPÉCIAL APPROUVÉ EN 2006-2007

Conformément au paragraphe 4.2 de l'*Entente Canada – Manitoba relative aux services en français*, le Canada contribuera financièrement à la réalisation du projet décrit ci-après.

**Titre du projet :**        **Renouvellement des outils de mise en œuvre des services en français au Manitoba**

**Durée :**                **1<sup>er</sup> avril 2006 au 31 mars 2008**

#### **Objectifs :**

- Renforcer la capacité gouvernementale pour mieux desservir la population francophone du Manitoba;
- Mettre en évidence la présence du fait français et du bilinguisme au Manitoba;
- sensibiliser les fonctionnaires provinciaux quant à leurs obligations vis-à-vis la politique linguistique gouvernementale;
- Informer la communauté francophone au sujet des services gouvernementaux en français et l'encourager à les demander et à les utiliser;
- Fournir des outils modernes, pertinents et efficaces pour la mise en œuvre et l'évaluation des services en langue française;
- Établir un système standardisé à l'échelle provinciale pour l'évaluation des compétences linguistiques;
- Contribuer au développement et au progrès en matière de prestation de services en langue française.

#### **Résultats prévus :**

- Campagne de sensibilisation à deux voies réussie;
- Sensibilisation à la présence du français et du bilinguisme au Manitoba;
- Meilleur niveau de compréhension et de respect des obligations vis-à-vis la politique linguistique;
- Valorisation et plus grande utilisation du français en milieu de travail;
- Amélioration au niveau de la planification et de l'évaluation de la prestation des services en langue française;
- Système standardisé à l'échelle provinciale pour l'évaluation de compétences linguistiques;

- DVD, manuel des directives, trousse, modules/ateliers de formation et autres outils modernes, pertinents et efficaces pour l'orientation et la mise en œuvre des services en langue française.

**Budget prévu :**

	<u>2006-2007</u>	<u>2007-2008</u>
Promotion et sensibilisation :		
Campagne de promotion (expert-conseil, consultations, campagne, textes et outils publicitaires)	50 000 \$	50 000 \$
Nouveaux outils (DVD, manuel, trousse, Lexiques, et autres)	75 000 \$	75 000 \$
Planification et évaluation (expert-conseil, etc.)	25 000 \$	0 \$
Évaluation des compétences	<u>0 \$</u>	<u>25 000 \$</u>
<b>TOTAL</b>	<b>150 000 \$</b>	<b>150 000 \$</b>
<b>Contribution du Canada :</b>	75 000 \$	75 000 \$
<b>Contribution du Manitoba :</b>	<u>75 000 \$</u>	<u>75 000 \$</u>
<b>TOTAL</b>	<b>150 000 \$</b>	<b>150 000 \$</b>

\* *Ce projet spécial a été approuvé le 22 juin 2006*